

Proposition d'amendement

« Rehaussement du budget Langues de Bretagne selon la trajectoire votée le 14 décembre 2023 avec l'adoption du plan de réappropriation linguistique »

Rapport : Projet de Budget Primitif 2026 P. 301	Amendement n° 3
Groupe : Breizh a-gleiz	Rapporteur : Nil CAOUISSIN

Texte initial (préciser paragraphe, partie...) : milieu de la page 90/252

« A ce titre, et malgré les fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur notre collectivité, le budget consacré aux langues de Bretagne est maintenu en 2026, comme lors des années précédentes. »

Nota : Le volet financier de cet amendement est présenté dans l'amendement sur les recettes présenté par Ana Sohier. Le réajustement de 7.8 millions d'euros du DILICO 2 permet de trouver 800 000€ de crédits disponibles dont 590 000€ affectés à ce programme.

Texte proposé :

« A ce titre, et malgré les fortes contraintes budgétaires qui pèsent sur notre collectivité, le budget consacré aux langues de Bretagne est en hausse, conformément à la trajectoire définie le 14 décembre 2023 dans le cadre du plan de réappropriation des langues. »

Exposé des motifs

Selon le plan de réappropriation linguistique adopté en 2023, le budget du gallo devait passer de 1 328 600 euros en 2025 à 1 504 150 euros en 2026, et le budget du breton devait passer de 10 661 500 euros en 2025 à 11 078 400 euros en 2026. Le total de la politique linguistique pour 2026 devrait donc approcher 12 580 000 €.

Dans le budget primitif qui nous est proposé, il est de 11 990 000 euros, c'est-à-dire à peu de choses près le niveau-cible du budget 2025. Cela correspond à un an de retard sur le calendrier voté en 2023. Pourtant, il y a eu depuis de mauvaises nouvelles qui devraient nous conduire à accélérer plutôt qu'à décélérer : la chute du nombre de locuteurs plus rapide qu'anticipée, la première baisse du nombre d'élèves en filières bilingues et immersives, sont des signaux de fragilité à ne pas négliger. Un rebond face à ces difficultés suppose a minima de maintenir l'engagement initialement prévu par la Région Bretagne.

Des acteurs-clé travaillent avec des moyens sous-dimensionnés : on peut penser à Div Yezh, dont le travail repose sur seulement deux salariés, qui doivent coordonner un réseau de parents d'élèves mais aussi s'informer sur la situation de centaines de classes, régler des problèmes multiples dans l'organisation de l'enseignement bilingue public, et dans les faits assumer les missions équivalentes à un service externalisé du rectorat(notamment en matière de remplacement et de mobilité des enseignants). Ti Embann ar Skolioù, qui édite du matériel pédagogique en breton, dispose de moins d'emplois qu'en Corse, pour une population scolaire beaucoup plus importante, et ne peut dans ces conditions fournir un service à la hauteur des besoins. On pourrait citer bien d'autres acteurs dont les moyens sont faibles à face à l'ampleur du travail à accomplir, mais qui, à leur niveau parfois peu visible, rendent des services importants à la politique linguistique régionale, et pourrait en rendre de plus importants encore.

Renoncer maintenant à la trajectoire budgétaire du plan de réappropriation linguistique reviendrait à fermer une perspective positive pour les acteurs de la réappropriation linguistique, dans un contexte où il en existe peu d'autres.